SYDED
HAUTE-VIENNE
tous écocitoyens !

2021

Rapport annuel

L'édito

Madame, Monsieur,
Chers collègues élus,

Malgré la crise du Covid qui s'est poursuivie sur tout 2021 et **les incertitudes occasionnées, les particuliers comme les professionnels ont manifesté une grande résilience** et se sont plutôt bien adaptés à la perplexité de l'année.

En termes de consommation et donc de production de déchets, **des changements de comportements ont d'ailleurs pu être constatés sur les achats de proximité, le vrac, les ressourceries, le réemploi, le choix de matériaux achetés, le tri...**
Il est certain que concomitamment, **les lois AGEC (février 2020) et Climat Résilience (août 2021)** ont incité à aller dans ce sens : **la lutte contre les gaspillages, la fin du plastique à usage unique, l'information du consommateur, la simplification des consignes de tri grâce à son élargissement à tous les emballages, le soutien à la réparation et au réemploi...**
Et du côté des professionnels, **l'incitation forte à l'écoconception, à l'allongement de la durée de vie des produits, devront permettre aux entreprises de réduire leur consommation de ressources, leur empreinte environnementale**, tout en gagnant en compétitivité. Notre engagement en lien avec les objectifs de la loi « AGEC » nous a d'ailleurs permis d'obtenir auprès de l'ADEME, le **premier degré de la labellisation Économie Circulaire**.
Le nouveau modèle que représente l'économie circulaire consiste à produire des biens et des services de manière durable en limitant la consommation, le gaspillage des ressources et la production des déchets.
Le SYDED souhaite bien évidemment s'y engager fortement en faisant évoluer son Service Public et inciter à repenser les modes de production, de consommation et plus largement les façons de vivre…

C'est dans ce contexte en constante évolution que j'ai proposé de formaliser **un projet de territoire et de développement concerté et partagé avec une projection à 2035.**
En effet, **il est primordial** qu'autour d'une vision commune, **les différents acteurs du territoire SYDED choisissent ensemble les grandes orientations en matière de déchets et d'économie circulaire.**

Depuis près de 15 ans, le SYDED porte des actions de prévention dans le cadre de la mise en œuvre successive de Programmes Locaux de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) et d'actions liées à sa labellisation Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage (TZDZG).
L'année 2021 a marqué la fin des actions relatives au **TZDZG qui présente un bilan très positif** et la préparation d'un nouveau PLPDMA.

En effet, signe de confiance et de reconnaissance des adhérents du SYDED sur sa compétence en matière de prévention des déchets, tous ont délibéré pour confier la nouvelle rédaction et le pilotage du **nouveau PLPDMA 2022 – 2027** au syndicat. Ce nouveau programme permet de continuer les actions phares de prévention, de réduction et de valorisation des ressources.

J'ai voulu qu'il soit ancré dans la réalité de notre territoire et ciblé sur des thématiques fortes telles que la valorisation de nos biodéchets, la lutte contre tous les gaspillages, la sensibilisation de nos enfants, sur le développement de la tarification incitative, sur l'accompagnement des professionnels et sur d'autres thématiques sur lesquelles nous avons tous un rôle à jouer pour accompagner tout un chacun.

Mon souhait est d'être exemplaire et de travailler de concert dans le développement des actions de ce PLPDMA co-construit et de s'appuyer sur cette démarche pour être encore plus ambitieux avec le projet SYDED 2035.

Ce rapport annuel est le reflet d'une petite partie de l'iceberg des multiples missions remplies par le SYDED et ses 70 agents permanents, que je remercie pour leur investissement quotidien.

Bonne lecture à vous tous,

écocitoyennement votre

Alain AUZEMERY,
Président du SYDED

Sommaire

Le SYDED ..... page 4

Les faits marquants 2021 ..... page 6

Les performances ..... page 7

SYDED 2035 ..... page 8

Prévention et économie circulaire ..... page 9

Animation de proximité ..... page 12

Tri ..... page 13

Déchèteries ..... page 16

Ordures ménagères ..... page 19

alvēol ..... page 20

Le coût du service public ..... page 21

Le SYDED

Le SYDED est un syndicat mixte créé en 1997 par arrêté préfectoral, avec pour compétence le traitement des déchets ménagers produits sur son territoire.

ORGANISATION GENERALE

175 communes

10 communautés de communes (CC)

1 SICTOM

166 591 habitants

80 132 foyers

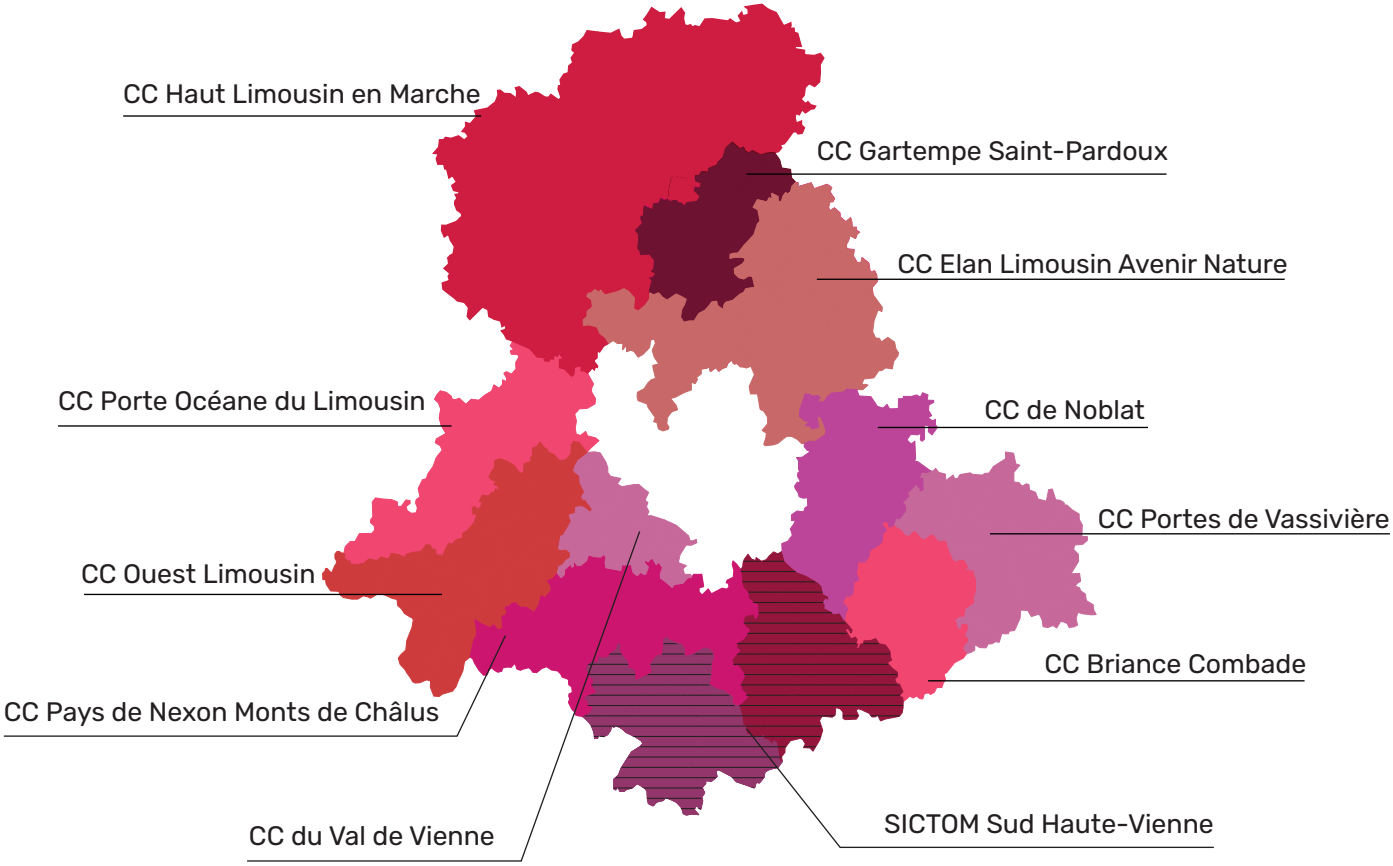

Le Département de la Haute-Vienne est également adhérent au SYDED.

ORGANISATION INTERNE

Le SYDED est administré par un Comité Syndical, organe délibérant et décisionnaire, mais également par le Bureau Syndical pour des questions qui lui sont dévolues.

Comité Syndical

46 délégués

31 pour les groupements de communes

15 pour le Département

Bureau Syndical

14 délégués

11 pour les groupements de communes

3 pour le Département

ORGANIGRAMME DES SERVICES

Au 31 décembre 2021, l'effectif du SYDED est de **70** agents : 59 titulaires - 9 contractuels - 2 apprentis.

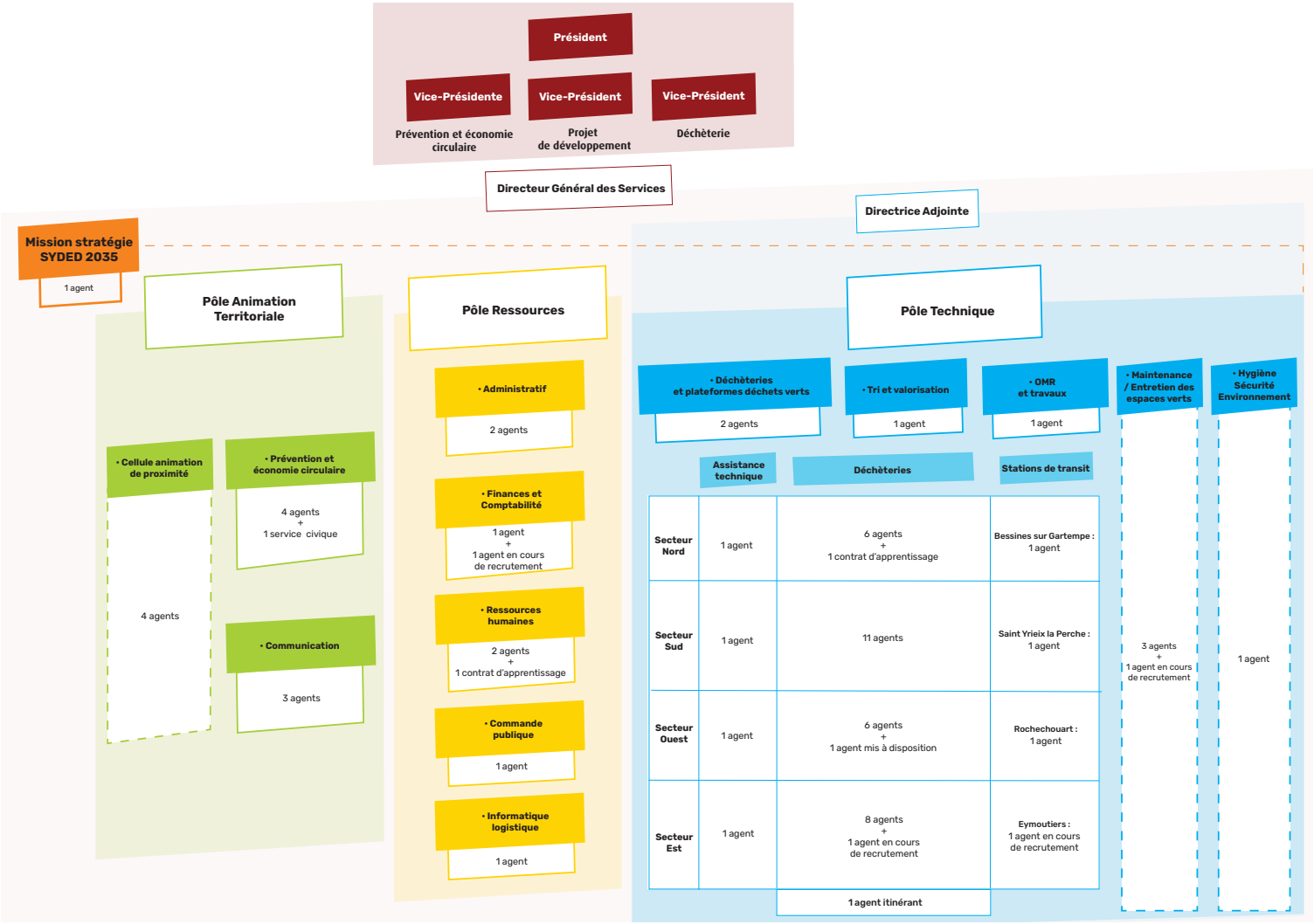

LES EQUIPEMENTS ET SERVICES

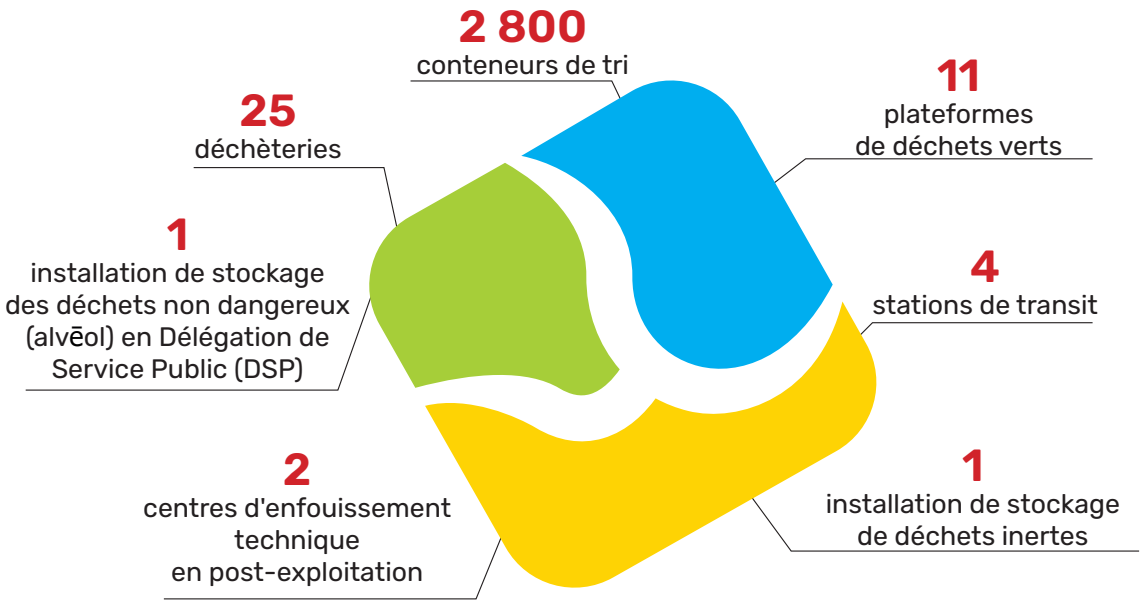

Les déchets recyclables et les Ordures Ménagères résiduelles (OMr) sont acheminés pour leur prise en charge respectivement vers le Centre de recyclage et la Centrale énergie déchets de Limoges Métropole.

Les faits marquants 2021

Janvier

- **Obtention du premier palier de la labellisation "Économie circulaire", par l'Etat,** faisant suite à l'obtention du label Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage en 2015

- **Mise en place d'un 2ème partenariat sur la zone Réemploi de la déchèterie de Nexon avec la recyclerie « l'Entrepôt »**

Février

- **Conférence de presse "Pourquoi ma facture augmente-t-elle ?"** au siège du SYDED pour parler du coût des déchets et expliquer les hausses des tarifs

Avril

- **Harmonisation des jours et des horaires d'accueil des 25 déchèteries avec une complémentarité par bassin de vie**

Juillet

- **Lancement de la concertation "SYDED 2035".** Près de 80 personnes étaient présentes, issues des collectivités ou des entreprises et associations partenaires, pour dessiner les contours de cette démarche prospective concertée et partagée

Novembre

- **Inauguration du parc photovoltaïque** sur l'ancien site d'enfouissement technique de Nouzilleras

Décembre

- **Organisation d'un concours de collecte de jouets** dans les écoles primaires et maternelles volontaires du territoire du SYDED

Les performances

Les différentes actions du SYDED et de ses collectivités adhérentes s'inscrivent dans le cadre de **la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) du 17 août 2015, mais également de la Loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC) du 10 février 2020** qui souhaitent accélérer le changement de modèle de production et de consommation afin de limiter les déchets et de préserver les ressources naturelles, la biodiversité et le climat.

RÉDUCTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (DMA)

En 2010
548 kg/hab
produits
sur le territoire

En 2021
545 kg/hab
produits
sur le territoire
-1% par rapport à 2010

VALORISATION DES DÉCHETS

90 382 t
générées en 2021

45%
de déchets valorisés
(valorisation matière ou organique)

ENFOUISSEMENT DES DÉCHETS NON DANGEREUX NON INERTES (DNDNI)

En 2010
38 318 t
d'OMr et d'encombrants

En 2021
11 517 t
d'encombrants

Entre 2010 et 2021
-70%
de DNDNI enfouis

Les objectifs de la Loi TECV
17 août 2015

Entre 2010 et 2021
-10%
de DMA produits

Objectifs 2025 :
65%
de déchets valorisés

Les objectifs de la Loi AGEC
10 février 2020

- Sortir du plastique jetable
- Mieux informer les consommateurs
- Lutter contre le gaspillage et pour le réemploi solidaire
- Mieux produire
- Agir contre l'obsolescence programmée

RESULTATS DE LA PERIODE 2010-2021

La quantité de DMA produite en 2021 et prise en charge par le SYDED reste importante, d'où un ratio par habitant comparé à celui de 2010 en baisse de seulement 1%. La situation est différente selon les flux.

La production d'OMr est en baisse de 5%. La quantité de recyclables est en hausse moyenne de 13%. Le tonnage en déchèterie est en forte augmentation de près de 20%, majoritairement en lien avec les flux des déchets verts et des encombrants.

Néanmoins, il est bon de rappeler que la moyenne de DMA pour un habitant du territoire du SYDED est inférieure à celle d'un français, mais également à celle de la région Nouvelle-Aquitaine. Il n'en demeure pas moins nécessaire de poursuivre les efforts en matière de prévention pour limiter encore et toujours la production de déchets.

SYDED 2035

SYDED 2035 : UN PROJET DE TERRITOIRE POUR UNE STRATÉGIE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Dans un contexte de fortes mutations, d'évolutions règlementaires et fiscales, d'enjeux majeurs autour des déchets, de l'environnement et des ressources naturelles, mais également d'objectifs de plus en plus exigeants imposés aux collectivités alors même que les contraintes financières n'offrent que peu de marges de manœuvre, se pose la question d'offrir un service public de qualité, efficient et innovant.

En engageant le projet SYDED 2035, il s'agit donc avant tout de s'octroyer un temps de réflexion quant au rôle et à l'avenir du syndicat, mais également de s'interroger collectivement dans nos rapports à nos déchets et à nos pratiques de consommation. Compétent avant tout sur la gestion et le traitement des déchets, le SYDED se devait donc de s'interroger sur sa participation au changement global, à une échelle locale afin d'agir réellement sur la réduction des déchets.

Un positionnement sur l'économie circulaire dans une logique de territoire et de développement local semble ainsi naturel pour sortir d'une vision simpliste et dépassée des déchets comme des rebus à traiter et à faire disparaître.
SYDED 2035 est donc l'occasion d'un voyage dans le futur pour se projeter ensemble sur les évolutions à mettre en œuvre à court, moyen et long terme.

SYDED 2035
Nos ressources, des possibles. Nos territoires, des acteurs.

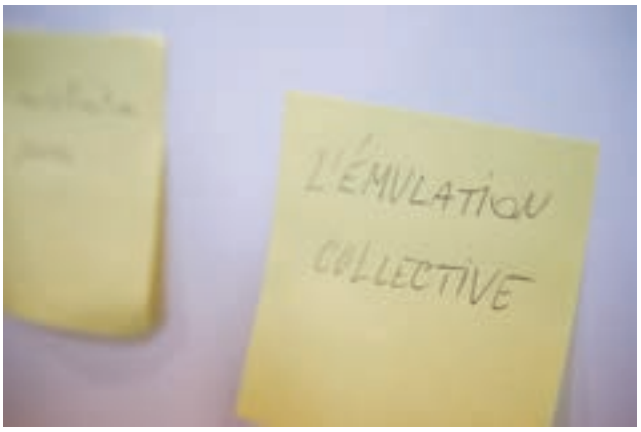

SYDED 2035 : LES ÉLÉMENTS CLÉS

- **1er juillet 2021**

  Lancement officiellement la démarche prospective SYDED 2035 en réunissant près de **80** acteurs du territoire aux profils variés : collectivités, entreprises, associations et habitants.

- **second semestre 2021**

  Des enquêtes ont été adressées aux élus locaux et aux citoyens et plus de **700** réponses ont été reçues.
  Il en ressort très clairement un manque de connaissance sur l'organisation du service public des déchets, mais également des attentes très fortes sur son évolution, comme la question de la collecte sélective en porte à porte. Une chose est sûre, tout le monde partage la nécessité d'agir pour préserver nos ressources, réduire à la source les déchets en étant acteur des changements.
  Dans ce cadre, deux séminaires ont ensuite permis aux divers acteurs de se questionner sur les futurs possibles, puis sur les futurs souhaitables.

Les travaux se poursuivent en 2022 pour arriver à la formalisation d'un projet de territoire partagé et ambitieux, permettant de répondre aux enjeux et aux attentes décrits dans une logique d'économie circulaire…

Prévention

La réduction des déchets reste un enjeu essentiel de l'action du SYDED, comme en atteste notamment le travail mené depuis plusieurs années sur l'éco-exemplarité des collectivités et établissements publics. Des actions sur le tri du papier, la réduction et la gestion autonome des déchets verts, le compostage ou encore la lutte contre le gaspillage alimentaire sont désormais formalisées dans une convention facilitant la coopération entre le syndicat et les collectivités.
Le cadre législatif évoluant également pour toujours plus d'ambition (notamment avec le tri à la source des biodéchets prévu pour le 1er janvier 2024), la prévention est plus que jamais incontournable. Ce constat est partagé par les collectivités adhérentes au SYDED, qui ont validé avec le syndicat **un nouveau Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers (PLPDMA)**, pour affirmer leurs ambitions et paver le chemin de la transition vers une économie circulaire.

EN 2021, UN NOUVEAU PLPDMA

Le SYDED a co-construit avec ses adhérents le nouveau PLPDMA. Adopté par l'ensemble des adhérents et lors du Comité syndical du SYDED du 15 décembre 2021, celui-ci offre une feuille de route pour les 6 prochaines années en matière de prévention des déchets (2022-2027).

Le PLPDMA en chiffres

9
axes

15
actions à déployer

-18%
de DMA en 2030 par rapport à 2018

470kg
de DMA en 2030 pour un habitant (558 kg en 2018)

PROGRAMMES ET APPELS À PROJETS

Oprévert : Retenu en 2018 par l'ADEME et la Région Nouvelle-Aquitaine, le SYDED développe au travers de cet appel à projets un accompagnement ciblé sur les biodéchets. Ce dernier a permis de consolider la valorisation des déchets verts via la filière agricole et de développer un accompagnement des collectivités pour une gestion autonome de leurs biodéchets. Dans le cadre de la future obligation du tri à la source des biodéchets au 1er janvier 2024, le SYDED a d'ores et déjà prévu de s'inscrire dans la continuité de cette opération qui s'achèvera fin mai 2022.

Tribio : Pour compléter et renforcer le champ d'actions d'Oprévert, le SYDED a décidé de répondre à l'appel à projets Tribio en se positionnant sur la gestion de proximité.
Si le SYDED est retenu, le déploiement du plan d'actions débutera au cours de l'année 2022.

COVID 19 : les actions contre le gaspillage alimentaire impactées

Du fait de la crise sanitaire, les agents n'ont pas pu accéder aux réfectoires des établissements scolaires pour réaliser les diagnostics. Dans l'attente de pouvoir reproposer cet accompagnement, le service prévention a rédigé des guides à destinations des collectivités.

18
nouveaux sites de compostage en résidence et quartier

785
composteurs vendus en 2021

99
points de compostage partagés au total sur le territoire du SYDED

1 000
composteurs livrés au SICTOM, dont 200 pris en charge intégralement par le SYDED et 50% pour les autres

4
partenariats reconduits pour le suivi des sites de compostage partagés : Le Monde allant Vers à Eymoutiers, Rempart à Bellac, le Centre d'animation social d'Ambazac (CASA), l'ESAT des Seilles à Saint-Junien

Compostage en restauration scolaire

Le pavillon de compostage en place sur la commune d'Ambazac a bénéficié d'amélioration afin de faciliter son utilisation.

Les services de la commune ont consolidé et transformé le pavillon pour diviser sa capacité de moitié et rendre possible le stockage du broyat. Le nouveau chef de cuisine ainsi que l'agent technique référent ont été formés au fonctionnement du pavillon en octobre.

À la découverte d'initiatives

Visite des micro-plateformes de compostage des hôpitaux de Nontron et de Saint-Privat en Périgord (24) - 17/09/2021. Les installations visitées entrent dans le cadre du compostage de proximité, les volumes de biodéchets traités ne dépassant pas les 52 tonnes par an.

Visite du dispositif de compostage électromécanique de la Régie de territoire de Villeneuve-sur-Lot (47) – 30/09/2021. La Régie de Villeneuve-sur-Lot est une association d'insertion qui valorise les déchets alimentaires d'établissements publics et de professionnels par compostage électromécanique.

RÉDUCTION DES DÉCHETS VERTS

Dans le cadre de l'appel à projet Oprévert lancé par l'ADEME et la Région Nouvelle-Aquitaine, le SYDED poursuit ses actions sur la 3ème année du programme.

18

diagnostics auprès de collectivités pour les **accompagner vers une gestion autonome de leurs biodéchets ont été réalisés**

DU CÔTÉ DES COM'COM :

Les communautés de communes Val de Vienne et Pays de Nexon – Monts de Châlus ont acheté un broyeur et sont désormais autonomes pour réaliser le prêt à leurs communes. Val de Vienne a par ailleurs prévu une action broyage des sapins de noël des communes.

Focus sur Val de Vienne

Le convention de partenariat avec la CC Val de Vienne a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2021 pour répondre à la demande des usagers. Pour rappel, cette convention porte sur le prêt de cinq broyeurs électriques.

Bilan 2021 de l'opération

66 prêts

202h de broyage

115m³ de végétaux broyés

L'accompagnement des collectivités

32 prêts de broyeurs :
- 18 communes et CC
- 4 établissements publics
- 2 associations

231 h d'utilisation ont été enregistrées pour les 3 broyeurs

1 acquisition d'un nouveau broyeur semi professionnel

1 broyeur mis à disposition de la CC Ouest Limousin pour un prêt gratuit aux communes

5 broyeurs électriques mis à disposition de la CC Ouest Limousin pour du prêt gratuit aux usagers

Les aides au broyage pour les particuliers

En 2021, le dispositif d'aide financière à l'acquisition et ou à la location d'un broyeur demeure inchangé :

- 30% du prix d'achat TTC d'un broyeur dans la limite de 200€ en cas d'achat pour un seul foyer
- 50% du prix d'achat TTC d'un broyeur, dans la limite de 400€ en cas d'achat mutualisé (3 foyers minimum)
- 100% du prix de location TTC d'un broyeur, dans la limite de 100€ par foyer

Les résultats de 2021

265 dossiers traités

187 pour une acquisition individuelle

46 pour une acquisition mutualisée

32 pour une location

Animation de proximité

LES ÉCO-ANIMATEURS

3 éco-animateurs se répartissent le territoire SYDED. En charge de la promotion de la reduction et du tri des déchets, ils ont pour objectif de **sensibiliser aux enjeux de la gestion des déchets, d'expliquer les bons gestes aux habitants,** de promouvoir le développement durable et l'économie circulaire et de combattre les idées reçues.

L'animation scolaire en chiffres

198 classes sensibilisées soit 4 009 élèves

14 interventions en centres de loisirs soit 250 enfants

23 classes reçues au centre de tri soit 465 enfants

6 classes de collège sensibilisées soit 168 élèves

SENSIBILISATION GRAND PUBLIC

85 évènements accompagnés
- 215 prêts de poubelles duo
- 800 prêts de gobelets
- 56 prêts de big bags

2 stands en ressourcerie (RESPIR et Emmaüs)

5 stands de sensibilisation

- Fête des plantes à Magnac Laval
- Randonnez-vous au Dorat
- Journée citoyenne à Aixe sur Vienne
- Mr Bricolage Saint-Junien
- Saint-Paul

5 accompagnements pour des ramassages dans la nature (Saint-Priest Taurion, Ambazac, Aixe sur Vienne, Bussière Galant, Champsac)

COLLECTE DE JOUETS

Une collecte a été effectuée du 29 novembre au 10 décembre 2021 dans les écoles primaires et maternelles volontaires du territoire du SYDED.
Au total, **575 kg de jouets** ont été récupérés dans 34 classes du département et redistribués dans 7 associations locales de réemploi : Maximum, Aléas, Respir, Mathusalem, Le Monde Allant Vers et Emmaüs. L'école de **Saint-Bonnet Briance a remporté le concours avec 152 kg.**

Tri

En 2021, afin de faciliter le geste de tri aux usagers, le SYDED a poursivi le travail de densification et de modernisation des écopoints avec de nouvelles colonnes. Les fréquences de collecte ont également été optimisées. Ces efforts, conjugués avec ceux des territoires passés à la tarification incitative, ont permis d'obtenir des résultats positifs sur la collecte sélective.
La collecte des écopoints est assurée par un prestataire de service dans le cadre d'un marché public.

APPORT VOLONTAIRE

Tonnages collectés via les 626 écopoints en tri-flux

		Par rapport à 2020
Verre	**7 198 t** **(43,4 kg/hab/an)** Moyenne nationale : 42,1 kg/hab/an	+6,4%
Papiers	**3 088 t** **(20,6 kg/hab/an)** Moyenne nationale : 19,6 kg/hab/an	+6,3%
Emballages	**4 380 t** **(29,3 Kg/hab/an)** Moyenne nationale : 21,4 kg/hab/an	+25,4%

Caractérisation du gisement Emballage (sans les papiers et le verre)

Matériaux caractérisés	2021
Emballage ménager plastique	26%
Carton	25%
Métal	12%
Papier (non accepté en emballages ménagers)	9%
Tétra-brique	3%

Erreurs de tri

7 kg/hab/an
+40%
par rapport à 2020

PORTE-À-PORTE (territoire du Val de Vienne)

Tonnages collectés

1 004 t
+5%
par rapport à 2020

Bac jaune (emballages ménagers et papiers) : 62 kg/hab/an
Moyenne nationale : 55,9kg/hab/an

Caractérisation du gisement PAP

Matériaux caractérisés	2021
Papier	41%
Carton	22%
Emballage ménager plastique	16%
Métal	5%
Tétra-brique	2%

Erreurs de tri

8 kg/hab/an
-20%
par rapport à 2020

LES FILIERES DE RECYCLAGE

Les prestataires choisis pour le traitement des matériaux issus des collectes sélectives sont très majoritairement implantés en France et dans plusieurs pays de l'Union Européenne. Le SYDED donne néanmoins la priorité aux filières locales, en travaillant par exemple avec des entreprises haut-viennoises pour le traitement de certains papiers et de l'acier, comme SMURFIT et Hénault.

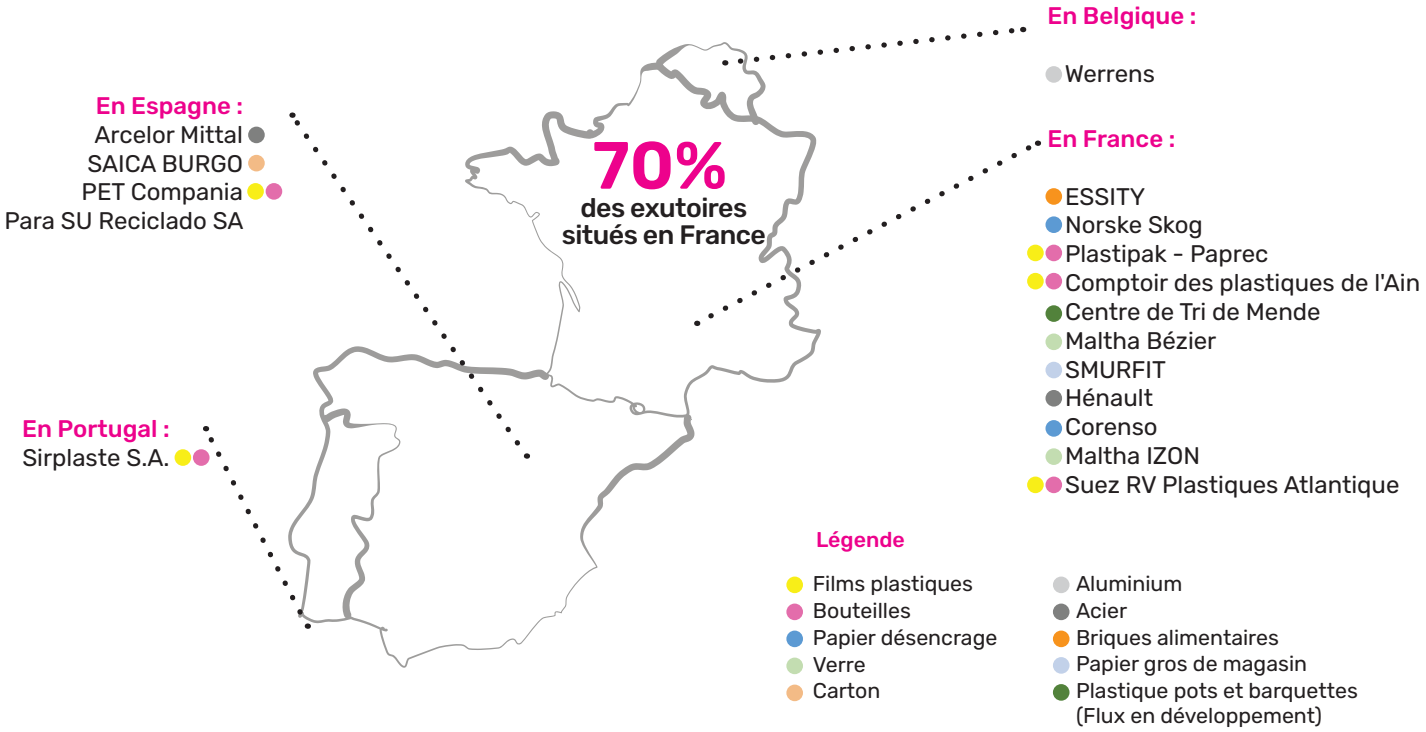

Zoom sur l'éco-organisme Citeo

CITEO

Citeo est une entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, en leur proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage.

La valorisation en chiffres

87%
de recyclage matière ou de valorisation

23 %
de refus de tri

ZOOM ADHERENTS

Ratios de collecte par collectivité adhérente (en kg/hab/an)

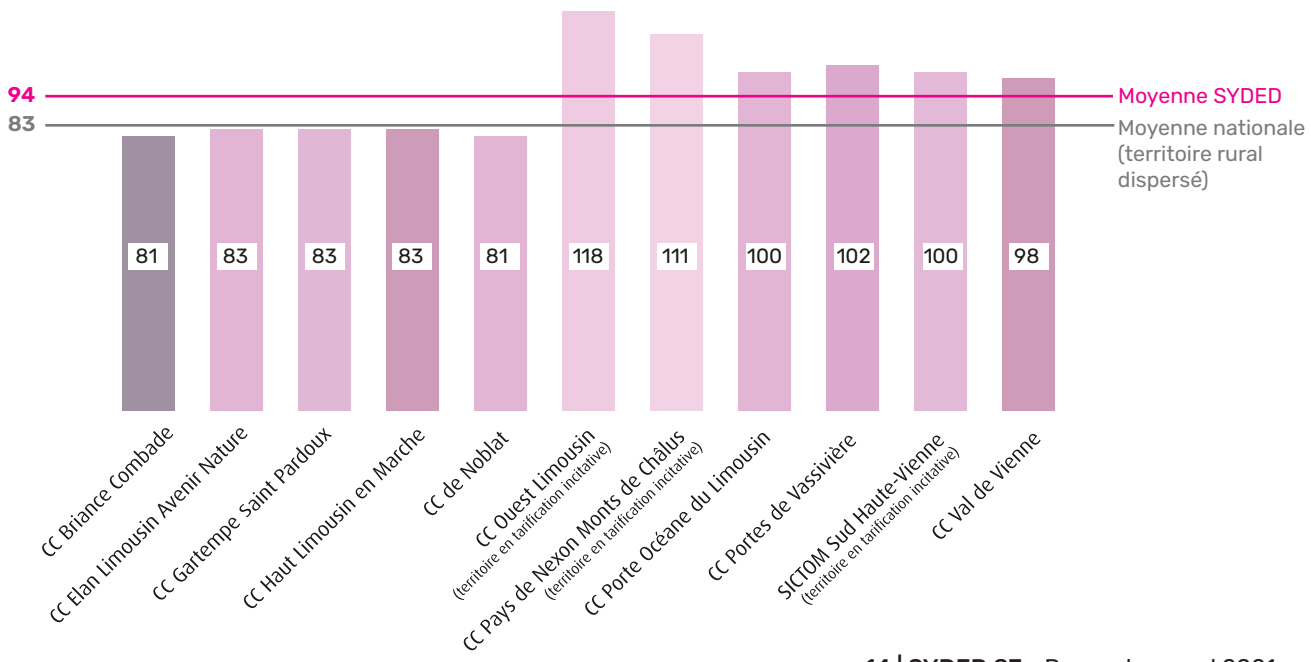

LA FILIÈRE TEXTILES, LINGES ET CHAUSSURES USAGÉS

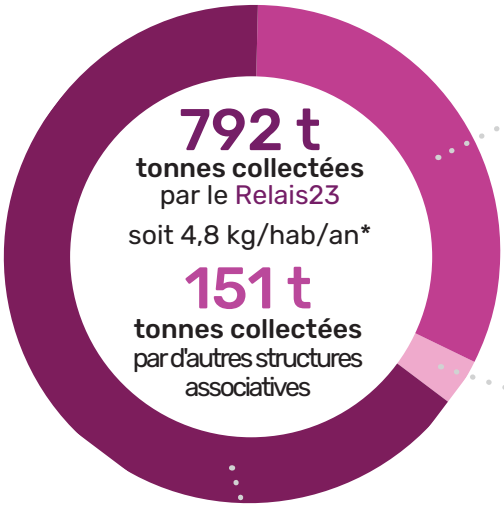

32% recyclage (chiffon, isolant maison)

3% élimination (incinération ou stockage)

65% réutilisation (87% export et 13% en France)

*(moyenne nationale : 3,58 kg/hab/an)

Zoom sur Re_Fashion

Refashion est l'éco-organisme de la Filière Textile d'habillement, Linge de maison et Chaussure.
Au cœur de l'écosystème de la filière, Refashion propose des outils, des services, des informations qui facilitent et accélèrent la transformation vers l'économie circulaire.

SIGNALÉTIQUE

En 2021, le SYDED a engagé le renouvellement de l'intégralité de la signalétique des écopoints.

De nouveaux panneaux, déclinés en différents modèles, sont installés sur chaque écopoint. Chaque commune disposera également d'un panneau comportant une vitrine d'affichage dans laquelle différentes campagnes de communication seront apposées.

Le déploiement de cette nouvelle signalétique a débuté sur la Communauté de communes du Val de Vienne et sur le SICTOM Sud Haute-Vienne.

Déploiement en 2021

27 communes équipées

138 nouveaux panneaux installés

Déchèteries

L'année 2021 est marquée par une forte hausse des tonnages en déchèteries. Celle-ci s'explique par le contexte particulier des deux dernières années : fermeture des déchèteries en 2020 à cause du COVID, baisse de la production de déchets, puis une reprise très dynamique en 2021. Comparés à 2019, les résultats de cette année sont plutôt positifs, puisque les tonnages sont en légère baisse.

LES EVOLUTIONS EN 2021

Une nouvelle signalétique a vu le jour sur 5 déchèteries du Val de Vienne et du SICTOM : Bosmie l'Aiguille, Saint-Yrieix, Ladignac-le-Long, Château-Chervix, Pierre-Buffière.

Des travaux de mises aux normes et d'extension ont été réalisés sur la déchèterie de Bosmie. Initiés par la Communauté de communes du Val de Vienne avant la reprise des hauts de quai par le SYDED, ils ont permis d'améliorer les conditions d'accueil, moderniser la déchèterie et créer une zone dédiée au réemploi.

LES CHIFFRES 2021

25 déchèteries

40 agents valoristes

379 000 passages en 2021

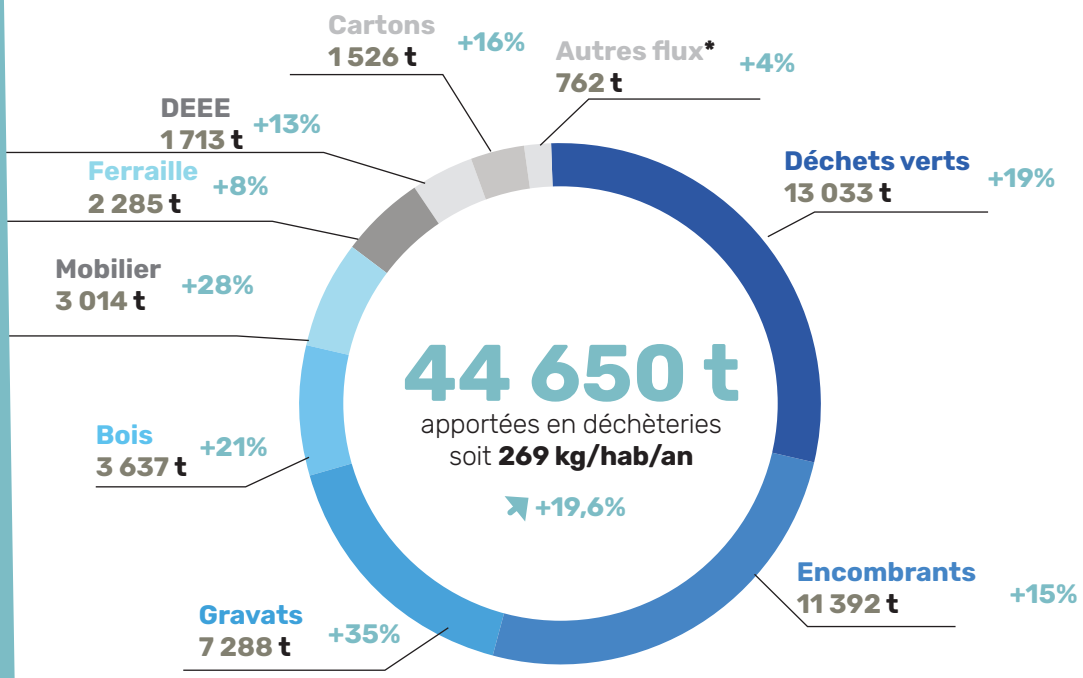

* Autres flux

DDS 430 tonnes	-5%
Plâtre 185 tonnes	+14%
Huiles de vidange 108 tonnes	+23%
Piles 20 tonnes	+20%
Huiles alimentaires 15 tonnes	+21%
Cartouches d'encre 2,5 tonnes	**
Radiographies 0,8 tonne	-30%

*** Il n'est pas possible de communiquer l'évolution des tonnages de cartouches d'encre entre 2020 et 2021, car elles intégraient précédemment la filière DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques).*

VALORISATION ET TRAITEMENT

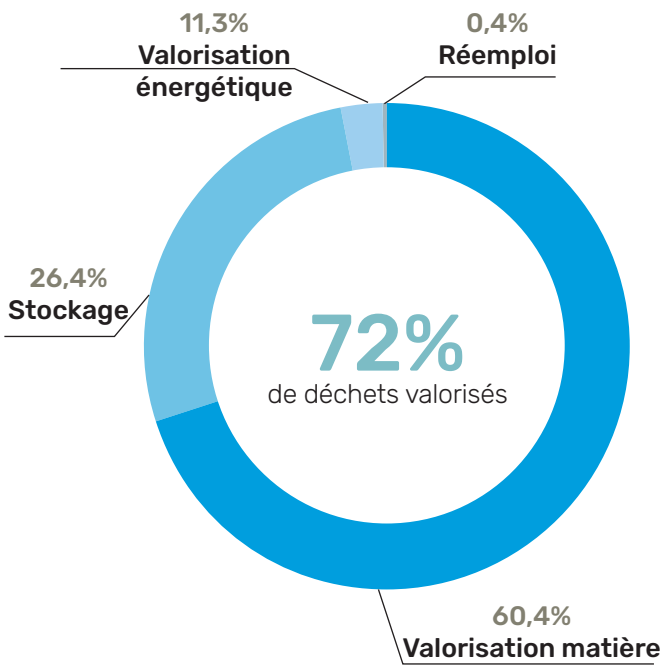

Zoom sur le Réemploi en déchèterie

18 déchèteries
équipées d'une zone de Réemploi

8 partenaires
Aléas, Emmaüs, Le Monde Allant Vers, Mathusalem, Maximum, RESPIR, l'Entrepot et le Centre Social de Nexon

189 tonnes de déchets détournées en 2021

+76% par rapport à 2020

LES APPORTS DES PROFESSIONNELS : RECYPRO

Recypro en chiffres

1 296
professionnels adhérents

5,84%
des passages en déchèteries

114 612€
de recettes

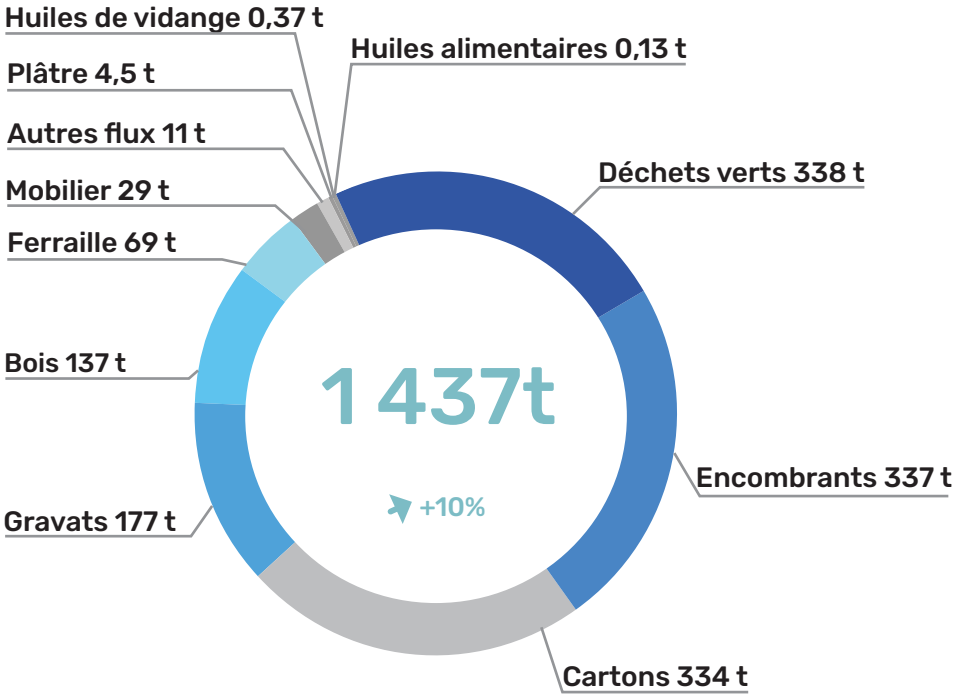

Dépôts sauvages

Les collectivités ont collecté **209 tonnes** de **dépôts sauvages** lors du nettoyage des écopoints et 10 tonnes autour des voieries.

Le SYDED encourage les populations au civisme et les collectivités à la fermeté face aux incivilités dans le cadre des dispositifs prévus par la loi.

ZOOM ADHERENTS

Ratios des apports en déchèteries par collectivité adhérente (en kg/hab/an)

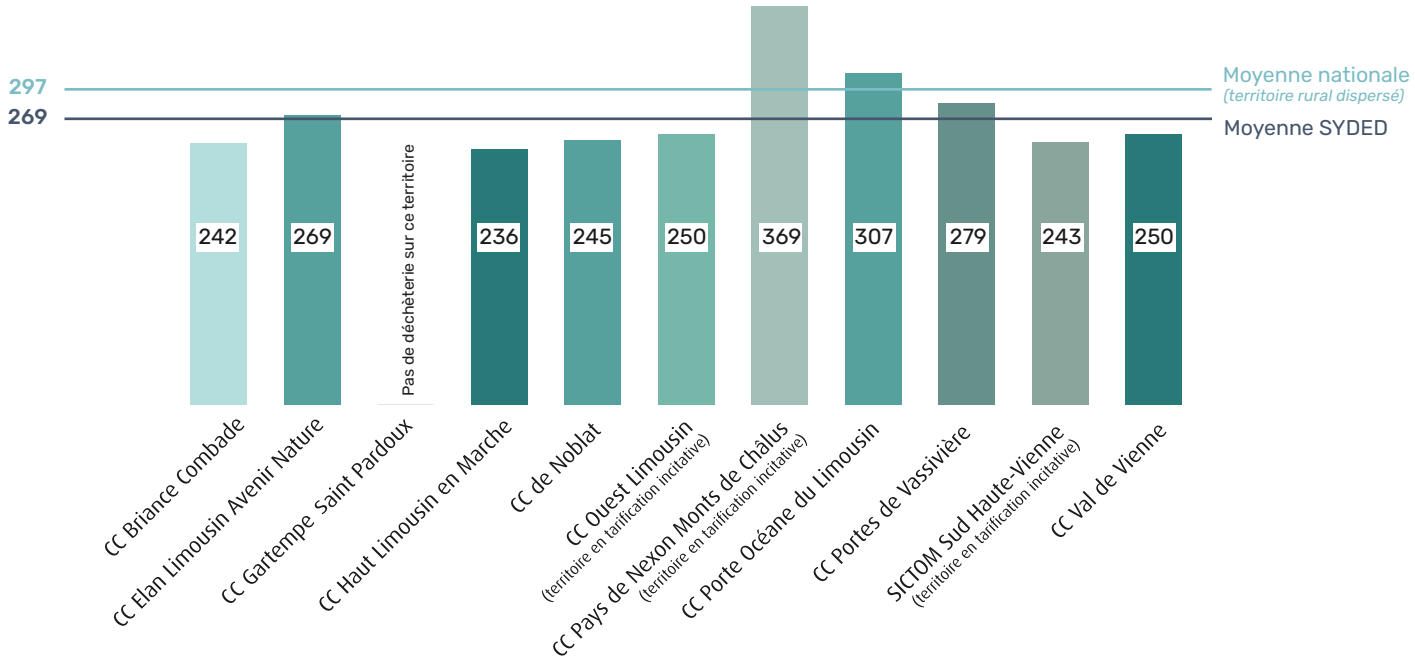

COLLECTES EXCEPTIONNELLES

Une collecte de pneus a été organisée en février 2021 pour la 4ème édition en partenariat avec Limoges Métropole.

6 déchèteries ont accueilli l'opréation : Ambazac, Magnac-Laval, Saint-Léonard de Noblat, Saint-Junien, Saint-Martin le Vieux et Saint-Yrieix.

3 800
pneus collectés soit
44,7 t
+38%

Une collecte de coquilles a eu lieu du 19 décembre 2020 au 4 janvier 2021 en partenariat avec Limoges Métropole.

Compostées, ces coquilles permettent de participer à la production d'un engrais naturel équilibré destiné à la filière agricole.

2,9 t
de coquilles collectées
sur 10 déchèteries*
+210%

*Ladignac-le-Long, Nexon, Pierre-Buffière, Oradour sur Vayres, Saint-Cyr, Saint-Germain les Belles, Saint-Mathieu, Saint-Yrieix, Châlus, Château-Chervix,

Ordures ménagères résiduelles

En 2021, la baisse des tonnages d'ordures ménagères se confirme avec -8kg/an/hab par rapport à 2020. Ce constat positif est la conséquence de plusieurs facteurs : les actions de prévention menées tout au long de l'année par le SYDED, les résultats produits par le passage en tarification incitative de plusieurs collectivités, ainsi que l'extension des consignes de tri en vigueur depuis 2020.

EVOLUTION DES TONNAGES

30 135 t
d'ordures ménagères traitées
soit **182 kg/hab/an**
-5%

1 081
rotations de caissons
soit **24 de moins**
par rapport à 2020

ZOOM ADHERENTS

Ratios des ordures ménagères résiduelles par collectivité adhérente (en kg/hab/an)

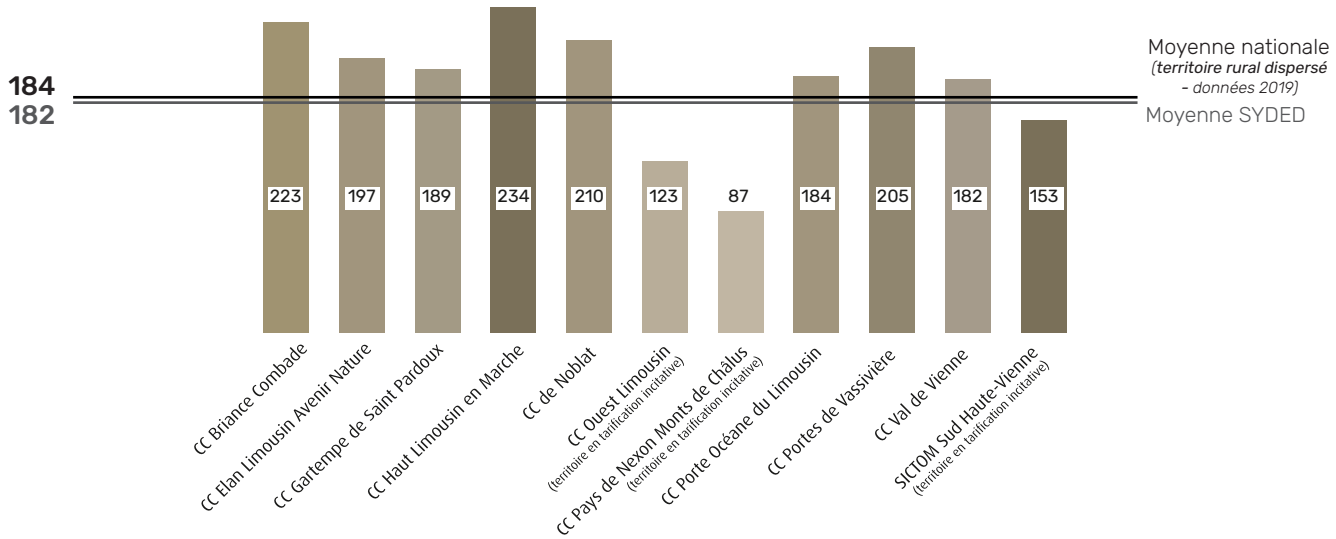

Zoom sur le site de Nouzilléras

L'ancien site d'enfouissement de déchets devient une centrale solaire !

Urbasolar, la ville de Saint-Yrieix et le SYDED ont inauguré la centrale solaire photovoltaïque implantée sur l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) en post-exploitation de Nouzilléras.

3 000 MWh
de capacité de production

20 %
des besoins des habitants de Saint-Yrieix

185 000 €
collectés en financement participatif

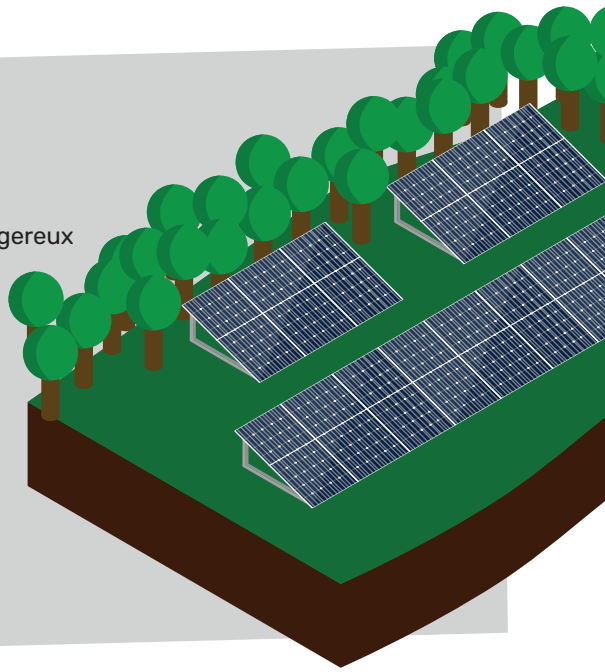

alvēol

L'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) alvēol a atteint en 2021 sa capacité nominale de 60 000 t . Sa certification ISO 14001-2004 a également été renouvelée pour 3 ans.

59 628 t

de déchets ont été stockées sur alvēol

26 302 t

de déchets publics constituées **d'encombrants** en provenance de la Haute-Vienne et de la Creuse

33 326 t

de **Déchets d'Activités Économiques** (DAE) apportées par les industriels

1 922 t

de **déchets inertes** ont été valorisées sur site, afin de limiter les envols de déchets et les départs de feu

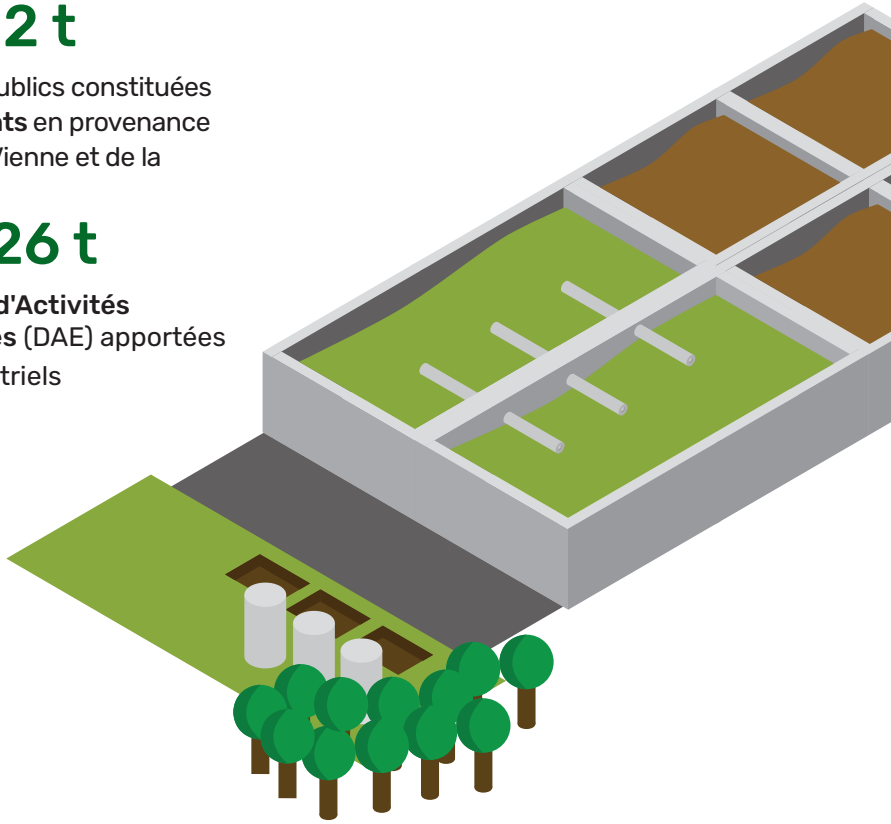

LE VAPOTHERM

Le Vapotherm en chiffres

95%

du biogaz valorisé

1 309

m³ de lixiviats préalablement traités vaporisés (eau osmosée évaporée)

BIODIVERSITÉ

Pour la protection du crapaud sonneur à ventre jaune, un nouveau **partenariat a été mis en place avec le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN)** en plus de ceux déjà établis avec le Conservatoire des Espaces naturels et le Groupement Mammalogique et Herpétologique du Limousin.
Le MNHN a développé un Indice de Qualité Ecologique (IQE) permettant d'évaluer la biodiversité et la fonctionnalité écologique des sites dans une optique de mise en oeuvre de mesures d'aménagement et de gestion écologiques, puis de leur suivi.

Le coût du service public

L'année 2021 est marquée par un résultat d'exercice en section de fonctionnement en excédent et en déficit en section d'investissement.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

	Réalisations section fonctionnement	Réalisations section investissement	Total accumulé
Recettes de l'exercice	18 235 513,44 €	1 959 028,81 €	20 194 542,25 €
Dépenses de l'exercice	17 600 436,95 €	2 593 621,74 €	20 194 058,69 €
Résultat de l'exercice	**635 076,49 €**	**- 634 592,93 €**	**483,56 €**
Résultat antérieur reporté	406 154,90 €	1 178 866,50 €	1 585 021,4 €
Résultat de clôture	1 041 231,39 €	544 273,57 €	1 585 504,96 €
Reste à réaliser		**- 511 487,74 €**	**- 511 487,74 €**
Résultat cumulé	**1 041 231,39 €**	**32 785,83 €**	**1 074 017,22 €**

FONCTIONNEMENT

Dépenses (en €)	CA réalisé en 2021	Recettes (en €)	CA réalisé en 2021
Transport déchets	2 502 555,81 €	Ventes de matériaux	1 517 152,80 €
Traitement OMR, CET, inertes	517 159,13 €	Participations adhérents	7 523 974,08 €
Traitement déchèteries	515 244,43 €	Soutiens éco-organismes	2 299 319,85 €
Exploitation ISDND alvēol	2 740 095,82 €	Contribution OMR et DAE	6 113 107,52 €
Collecte sélective	1 249 430,68 €	*dont OMR adhérents*	3 675 725,06 €
Prévention	132 598,54 €	Autres produits	772 217,62 €
Communication	19 858,54 €		
Charges fonctionnelles dont salaires	3 148 269,06 €		
Amortissements	1 578 095,16 €	Amortissements	9 741,57 €
Total	**17 600 436,95 €**		**18 235 513,44 €**

Le résultat d'exercice est en excédent de **635 076 euros** grâce à une maîtrise des dépenses et à la très bonne dynamique des ventes de matériaux liée à la reprise post-Covid. Ce résultat positif permet de dégager de l'autofinancement pour des projets d'investissements.

Zoom sur les recettes en fonctionnement

Les participations des collectivités adhérentes représentent près de **61,42 % des recettes du SYDED** et 38,58 % proviennent de recettes extérieures dont :

- **12,6 %** des éco-organismes
- **17,66 %** de facturations notamment pour les déchets privés entrants sur alvēol
- **8,32 %** des ventes de matériaux

PARTICIPATIONS DES COLLECTIVITÉS EN FONCTIONNEMENT

Les groupements de communes adhérents au SYDED versent trois participations au syndicat :

- la première concerne **le coût de traitement des OMr produites par communauté de communes et SICTOM**,
- la deuxième correspond aux **frais concernant le haut de quai des déchèteries**, versés depuis le 1er janvier 2020 par les adhérents suite au transfert de compétence,.
- la troisième correspond **à un coût à l'habitant pour l'ensemble des autres services rendus** (hors OMr et haut de quai des déchèteries).

TARIFS 2021

121 €
la tonne d'OMr
+1 € par rapport à 2020
soit 21,88€/hab

7,5 €
coût par habitant du haut de quai déchèteries
-0,30€ par rapport à 2020

34,45€
par habitant
(identique à celui de 2020)

DÉTAIL DU COÛT PÉRÉQUÉ À L'HABITANT

14,82 €
bas de quai déchèteries

10,72 €
alvéol

5,52 €
tri

2,45 €
structure

1,83 €
prévention et communication

0,11 €
inertes et gravats

INVESTISSEMENTS

Les principales réalisations ont consisté, d'une part, à créer de nouveaux écopoints pour les recyclables suite à l'extension des consignes de tri de juillet 2020 afin de rapprocher le service des habitants, et d'autre part, à moderniser des déchèteries dans la perspective d'améliorer le service rendu aux particuliers et professionnels.
Le résultat d'exercice est en déficit de **634 593 €** et celui-ci s'explique principalement par des recettes non-encaissées sur des travaux de modernisation et extension de déchèteries réalisés.

SYDED
HAUTE-VIENNE
tous écocitoyens !

59, rue de la Filature
ZA du Prouet
87 350 PANAZOL

contact@syded87.org
05.55.12.12.87

www.syded87.org

@syded87

SYDED Haute-Vienne, Rapport annuel 2021
Directeur de la publication: M. Emmanuel LATHIERE.
Conception: SYDED Haute-Vienne
Illustrations : SYDED Haute-Vienne
Le SYDED Haute-Vienne a la charge de la collecte et du traitement des déchets recyclables ainsi que le traitement des ordures ménagères, en application de l'article L.2224-13 du code général des collectivités territoriales